

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°46 du 5 novembre 2010

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°5

ARRÊTÉ N° 1483/DEF/DCSCA
portant dissolution du cercle mixte du 16e groupe de chasseurs.

Du 5 octobre 2010

ARRÊTÉ N° 1483/DEF/DCSCA portant dissolution du cercle mixte du 16e groupe de chasseurs.

Du 5 octobre 2010

NOR D E F E 1 0 5 2 3 0 1 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.
Arrêté n° 147 du 3 juillet 2009 (BOC N° 26 du 24 juillet 2009, texte 21. ; BOEM 135.2).

Textes abrogés :

Arrêté n° 215/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 29 avril 1992 (BOC/PA, p. 2373).
Arrêté n° 863/DEF/DCCAT/AG/AF.1 du 21 septembre 1998 (BOC/PA, 1999, p. 291).
Arrêté n° 765 du 3 novembre 2004 (BOC, 2004, p. 6217. ; BOEM 707.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°46 du 5 novembre 2010, texte 5.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6 ;

Vu l'arrêté n° 147 du 3 juillet 2009 portant changement de dénomination du cercle du 57e régiment d'artillerie de Bitche (Moselle),

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte du 16e groupe de chasseurs, à Saarbarg (Allemagne), est dissous à compter du 1er novembre 2010.

Art. 2. Les biens, droits et obligations de ce cercle sont dévolus au cercle du 16e bataillon de chasseurs à Bitche.

Art. 3. Sont abrogés :

- l'arrêté n° 215/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 29 avril 1992 (n.i. BO) portant changement de dénomination et fusionnement du cercle des officiers et du cercle des sous-officiers de la garnison de Saarbarg (Allemagne) ;

- l'arrêté n° 863/DEF/DCCAT/AG/AF.1 du 21 décembre 1998 (n.i. BO) portant changement de dénomination du cercle mixte de la garnison de Saarbarg à compter du 1er janvier 1999, à zéro heure ;

- l'arrêté n° 765 du 7 novembre 2004 (n.i. BO) portant dissolution du foyer du 16e bataillon de chasseurs de Saarbarg.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Alain FERRAND.